

Liste des postes à profil et à exigences particulières

1) Postes à profil (PAP)

Les postes suivants font l'objet d'un appel à candidatures spécifique :

- Conseiller pédagogique de circonscription
- Conseiller pédagogique départemental
- Coordonnateur départemental PIAL
- Poste de coordonnateur d'un pôle d'appui à la scolarité (PAS)
- Chargé de mission ASH
- Directeur référent
- Référent école maternelle
- Enseignant spécialisé mis à disposition de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Coordonnateur de classe relais ou atelier relais
- Enseignant en maison d'arrêt
- Enseignant référent trouble des fonctions visuelles
- Enseignant exerçant en UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme)
- Enseignant cycle 3 au titre de la ruralité (TER Val'Eyrieux)
- Directeur d'école en REP et en CLA
- Directeur des écoles à 6 classes et plus et/ou accueillant une ULIS ou une UEMA
 - Chaque candidat sera informé de la décision de l'IA-DASEN faisant suite à l'avis de la commission départementale par courrier.

2) Postes à exigences particulières (PEP)

Les postes suivants nécessitent de justifier de titres, diplômes ou compétences particulières :

a) Postes justifiant d'un pré-requis (titres, diplômes, liste d'aptitude)

- Direction des écoles de 2 à 5 classes hors REP/CLA et sans dispositif ULIS ou UEMA.
- Maître formateur titulaire du CAFIPEMF
- Enseignant spécialisé justifiant du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur équivalent.
- Poste d'enseignant référent.
- Enseignant élèves allophones (UPE2A) et enseignant Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV).

b) Postes justifiant d'une compétence particulière validée par une commission départementale

- Enseignant des dispositifs EMILE